



Commission scolaire  
de la Côte-du-Sud



# AVIS PUBLIC

## ADOPTION DU BUDGET 2017-2018

Avis public est par la présente donné que le budget de l'année scolaire 2017-2018 de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud sera soumis aux membres du conseil des commissaires pour examen et adoption lors de la séance ordinaire qui se tiendra le mardi 27 juin 2017 à 19 h 30 au siège social situé au 157, rue Saint-Louis à Montmagny.

Donné à Montmagny, ce 6<sup>e</sup> jour de juin 2017  
La secrétaire générale, Caroline Isabelle